

Moratoire du Gouvernement :
la FNA dit « oui » au moratoire sur les carburants, mais « non » au report du
contrôle technique

Le Premier Ministre, Edouard PHILIPPE, a annoncé ce mardi 4 décembre diverses mesures pour tenter une accalmie de la tension portée par les « Gilets jaunes ». La FNA salue l'évocation d'un moratoire sur la hausse des carburants : premier pas vers les automobilistes, particuliers ou professionnels. En revanche, elle reste plus réservée sur le report du renforcement du contrôle technique.

Carburants : le temps du dialogue tant attendu

Dans sa lettre ouverte adressée au Président de la République et à son Premier Ministre⁽¹⁾, la FNA avait qualifié le contexte haussier « d'insoutenable » pour les particuliers et les professionnels. Elle s'est fortement mobilisée auprès du Gouvernement pour obtenir un allègement de la pression fiscale. La hausse des prix des carburants constatée ces derniers mois conjuguée aux augmentations programmées (6,5 centimes pour le diesel et de 2,9 centimes pour l'essence dès 2019) était en effet l'une des principales causes du mouvement de protestation. Aussi la FNA salue le moratoire en espérant qu'il apaise la colère des français. Elle souhaite vivement que ce « gel provisoire » soit mis à profit par le Gouvernement pour réunir l'ensemble des parties prenantes. Le grand dialogue national demandé par la FNA et annoncé par le Premier Ministre devrait poser ainsi les bases d'une fiscalité moins lourde pour les automobilistes.

La FNA demande à ce que la désertification du maillage des stations-service - notamment en zones rurales – fasse partie des axes débattus. En effet, grande absente des déclarations gouvernementales, la raréfaction des points de vente de carburants impacte déjà des millions français.

Contrôle technique : un report contestable

Sans aucune concertation, le gouvernement a annoncé le report de six mois du renforcement du contrôle de l'opacité des fumées des véhicules diesels, initialement prévu au 1^{er} janvier 2019. *« Cette évolution doit être maintenue, elle ne vise pas à durcir le contrôle technique, mais à le rendre plus efficace, soutien Gérard POLO, président national de la FNA. Le parc automobile français actuel est vieillissant et les contrôles environnementaux quasi inexistantes ; l'abaissement des seuils de pollution est une absolue nécessité pour maintenir un parc sain. »* La FNA poursuivra son action de sensibilisation des automobilistes, à travers leurs professionnels de proximité, pour qu'ils s'engagent dans des démarches d'entretien régulier de leurs véhicules.

[\(1\) Lettre ouverte du 12 novembre 2018 : « Monsieur le Président de la République, la gravité et l'urgence de la situation nécessite une refonte de la politique fiscale sur les carburants pour restaurer une mobilité efficiente et salvatrice pour notre pays ».](#)

Créée en 1921, la FNA (Fédération Nationale de l'Automobile) est l'organisation professionnelle représentative par excellence des entrepreneurs artisans de l'automobile et de la mobilité. Ces professionnels de proximité constituent 95 % des entreprises de la filière de l'aval de l'automobile qui cultivent la confiance auprès des consommateurs. Par leur sens du contact, et l'excellence de leur savoir-faire, ils sont les leviers indispensables pour un déploiement effectif de la mobilité d'aujourd'hui et de demain.